



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 106624

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le déremboursement de 150 médicaments, au 1er mars 2006, qui s'est soldé par une envolée des prix de certains produits. En effet, certains médicaments ont vu leur prix progresser de plus de 150 % ou doubler en six mois. Outre ces hausses, des prix disparates pratiqués d'une officine à l'autre sont constatés par les consommateurs. C'est pourquoi il souhaiterait connaître sa position sur la mise en place d'une certaine régulation du marché du médicament non remboursable.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106624

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10535